



## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/06/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	19

L'an 2020, le 8 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Fontenay sur loing s'est réuni à la Salle des fêtes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame LEFEUVRE Evelyne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 29/05/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/05/2020.

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme LEFEUVRE Evelyne, Maire, Mmes : BÉCHU Séverine, COCHAIN Maryse, LE VIAVANT Françoise, MARTIN Nadia, MORINI Carole, RICHARD Martine, ROUGIER Danielle, THOMAS Marie Jose, MM : BOUFIDJELINE Karim, CAILLARD Éric, CHAMPROBERT Vincent, DORGERE Gaston, ELDIN Olivier, FOURCAULT Philippe, GROHAR Jean-Michel, THOMAS Georges, WATTEAU Frederick

Absent(s) ayant donné procuration : Mme VOUETTE Isabelle à Mme LEFEUVRE Evelyne

A été nommé(e) secrétaire : Mme BÉCHU Séverine

### D2020045 – PROJET DE CRÉATION DE ZAC (ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ) ECO PARC

Par délibération du 23 mai 2017, la CC4V a ouvert à l'urbanisation cet espace agricole pour une destination industrielle, et l'a classé en AUim et Ng. Des études avaient été précédemment lancées dans ce but, suite à l'acquisition auprès de la SAFER des terrains par la CC4V.

Par délibération du 27 septembre 2018, la CC4V a lancé la concertation autour de la ZAC Ecoparc de Ferrières, le nom de celle-ci ayant été entériné par une délibération du 27 septembre 2017.

Il était précisé par la délibération du 27 septembre 2018, les objectifs poursuivis par cette ZAC, à savoir :

Promouvoir le développement économique en favorisant les actions de nouvelles entreprises ou leur développement par la création notamment d'une offre foncière adaptée et connectée aux grandes infrastructures routières ;

Améliorer l'offre d'emplois et leur diversité sur le territoire communautaire ;

Inscrire la valorisation du territoire dans une démarche de préservation des équilibres avec les espaces naturels et agricoles ;

Développer les ressources fiscales du territoire communautaire.

En effet, cet espace d'environ 40 ha sur Ferrières-en-Gâtinais (dont 235 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher maximale cessible), est situé le long du CV21 en bordure du golf de Vaugouard et à 10 min de l'échangeur autoroutier avec l'A19 situé sur la commune de Fontenay-sur-Loing par la RD2007 et la rue des entrepreneurs.

Aussi, des études opérationnelles ont été actées (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, étude sur le potentiel en énergie renouvelable, étude géotechnique, étude de trafic, diagnostic préventif archéologique, étude de compensation agricole).

Il est désormais déposé pour la participation du public, par voie numérique sur le site internet cc4v.fr et celui des communes de Ferrières en Gâtinais et Fontenay-sur-Loing, le dossier de création de ZAC (zone d'aménagement concerté), l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale et le mémoire en réponse de la CC4V. Il est aussi demandé de recueillir l'avis des communes concernées par ledit projet de zone d'activités.

A la suite, un dossier de réalisation de la ZAC précisera les travaux à effectuer. Un dossier avant-projet sommaire a été réalisé par le bureau d'études ECMO, puisque l'adduction des réseaux et le dévoiement du CV21 sont nécessaires.

Vu l'article L300-1 du Code de l'urbanisme portant sur l'objet d'une ZAC en matière d'aménagement

Vu les articles L311-1 à L311-8 du Code de l'urbanisme

Vu les articles R311-1 à R311-5-1 du Code de l'urbanisme

L'avis des communes impactées par ce projet doit être sollicité.

Il est proposé de donner un avis au projet de création de ZAC (zone d'aménagement concerté)

Après délibération du conseil municipal :

- Avis favorable : 19
- Avis défavorable : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 09/06/2020  
Le Maire  
Evelyne LEFEUVRE

